

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique
Session hiver 2026

POL 4080 - 010
GROUPES DE PRESSION
Lundi 9h30 (3 crédits)

Professeur: Marc-André Cyr
Bureau : R-3515
Disponibilité : sur rendez-vous
Téléphone : 937- 3000
Courriel: cyr.marc-andre@uqam.ca

DESCRIPTION

Étude des concepts, méthodes et théories des groupes de pression et d'intérêts. Analyse de leurs modes de fonctionnement (recrutement, administration, techniques d'influence) et de leurs impacts sur la formation et la mise en œuvre des politiques publiques. L'analyse concrète du fonctionnement des groupes de pression canadiens et québécois s'effectue à partir de législations (ou absence d'intervention législative) particulières qui ont provoqué l'intervention des groupes.

PERSPECTIVE PÉDAGOGIQUE

Notre analyse croise un regard analytique et thématique afin de privilégier les approches empiriques à travers des études de cas et les perspectives conceptuelles. Cet angle d'étude a l'avantage de permettre une appréhension des réalités canadiennes et québécoises tout en favorisant une réflexion sur les concepts qui ont nourri l'analyse des groupes de pression. Ce cours est structuré en 3 parties. La première est consacrée à un effort définitionnel qui a aussi pour ambition d'insister sur les frontières mouvantes des groupes de pression, de même que sur les différents cadres d'analyse académiques. La seconde a pour objectif d'illustrer la façon dont les groupes de pression tentent d'influencer le politique selon un cadre qui peut en retour être redessiné par leurs actions. Enfin, la troisième partie tentera de nous faire réfléchir sur le rôle des groupes de pression au sein de la démocratie libérale en général et sur notre monde politique contemporain en particulier.

PLAN DU COURS

COURS I (12 janvier) : Introduction

Présentation et discussion du plan de cours avec les étudiantes et les étudiants.

PARTIE I : DÉFINITIONS ET APPROCHES THÉORIQUES

COURS II (19 janvier) : Groupes de pression et mouvements sociaux

Définition d'un groupe et de pression et d'un mouvement social. Qu'est-ce qui distingue les groupes de pression des mouvements sociaux? Leur identité, leurs modes d'action, leurs objectifs, leurs relations aux institutions et à la loi ?

COURS III (26 janvier) : Introduction aux différentes théories (I)

Survol de l'histoire de l'objet de recherche. Brève présentation des théories pluraliste, étatiste élitiste.

COURS IV (2 février) : Introduction aux différentes théories (II)

Théorie du comportement collectif. Théorie marxiste. Les théories de la mobilisation des ressources. Le paradigme identitaire et les « nouveaux mouvements sociaux ».

PARTIE II : ÉTUDES DE CAS

COURS V (9 février) : Groupes de pression idéologique

Les « think tank » idéologiques. Les groupes d'influence idéologiques. Leurs modes d'action, leur rapport au pouvoir et au monde académique. Invité : Guillaume Lamy.

COURS VI (16 février) : Lobbyisme

L'encadrement juridique des pratiques de lobbying. La loi canadienne et québécoise: origine, obligation de publicité. Groupes de pression professionnels et groupes patronaux.

COURS VII (23 février) : Syndicalisme

Perspective historique et actuelle. Le syndicalisme au Québec: mouvement social ou groupes de pression ? Origines, nature, fonctions et pratiques dominantes. Le cas de la CSN.

RELÂCHE : (2 mars)

COURS VIII (9 mars) Débat en classe : syndicats et patrons au Québec

Que nous apprennent le lobbyisme et le syndicalisme sur l'état des rapports de forces au Québec? Pourquoi choisissent-ils des modes d'action aussi différents? Lesquels sont les plus efficaces? La participation au débat est obligatoire et est précédée de la remise d'un essai de cinq pages concernant la question à débattre

COURS IX (16 mars) Mouvements sociaux contemporains (I)

Survol historique de l'histoire des mouvements sociaux (1945-1968): mouvement ouvrier, autochtone, féminisme et nouvelle gauche.

COURS X (23 mars): Mouvements sociaux contemporains (II)

Survol historique de l'histoire des mouvements sociaux (1968 à aujourd'hui) : mouvement ouvrier (suite), altermondialisme et « postgauchisme ».

COURS XI (30 mars): Relations avec les médias

(évaluation de l'enseignement : 20 minutes en classe)

Rôle des médias dans la société. Stratégie marketing. Opinion publique. Relation publique. L'information vs la désinformation. Médias sociaux. (Invité à confirmer).

CONGÉ : 6 avril

COURS XII (13 avril): Mouvements sociaux, groupes de pression et démocratie

Pouvoir et contrepuissance : la montée de l'extrême droite, les organisations qui l'appuient, celles qui la conteste.

COURS XIII (20 avril) : Examen en classe

Les questions porteront sur l'ensemble de la matière vue en classe (une question pour chacune des parties du cours).

(Nota Bene : Le professeur se réserve le droit d'adapter son plan de cours et les lectures obligatoires selon la progression des étudiantes et des étudiants).

MODES D'ÉVALUATION

1) Trois fiches de lecture (10%)

Les étudiantes et les étudiants doivent rédiger 3 fiches de lecture, ces fiches doivent être remises en début de séance. L'étudiante ou l'étudiant a le choix des 3 semaines retenues pour rédiger ses fiches. Longueur : 1 page (maximum), simple interligne.

Plan de la fiche : (1) Indiquer le sujet général du texte et son approche (texte militant, étude de terrain, réflexion philosophique, etc.) [environ 3-4 lignes]; (2) présenter la thèse principale [environ 4-5 lignes]; (3) présenter les principaux arguments ou la démonstration [environ 10 lignes]; (4) présenter un concept clef [fournir la définition en vos mots, ou en citant 3 directement le texte]; (5) votre évaluation de l'intérêt du texte, dans le cadre du cours et de la session [environ 4-5 lignes].

(3 fiches = 10%)

2) Deux essais (40%)

(-5 points par jour retard)

Longueur : 5 pages maximum (interligne 1,5).

Sujets :

1) Syndicats et patrons au Québec.

Vous devez analyser l'état des rapports de forces au Québec entre les forces patronales et syndicales. Qui est favorisé? Comment l'expliquer? Quel est le rôle des partis politiques, des médias, des « think tank » ...

2) Portrait d'une organisation

Vous devez choisir une organisation participant aux groupes de pression, en faire la présentation synthétique (idéologie, modes d'actions, histoire...) et l'analyse (quel est son influence sur la politique québécoise).

Exigences : Clarté et pertinence des arguments. Compréhension des idées. Recherche. Vous devez vous référer aux exposés en classe, aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires.

Méthodologie : Respectez les normes du département en ce qui a trait aux références, bibliographie, etc.

Note : 20 points pour chaque essai (20% X 2 = 40% de la note finale).

À remettre au début du cours VIII (9 mars) et du cours XII (13 avril)

3) Examen en classe (40%)

Le professeur vous soumettra trois questions, vous devez répondre à deux d'entre elles. L'examen a lieu à « livre ouvert ».

4) Participation au débat (10%)

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

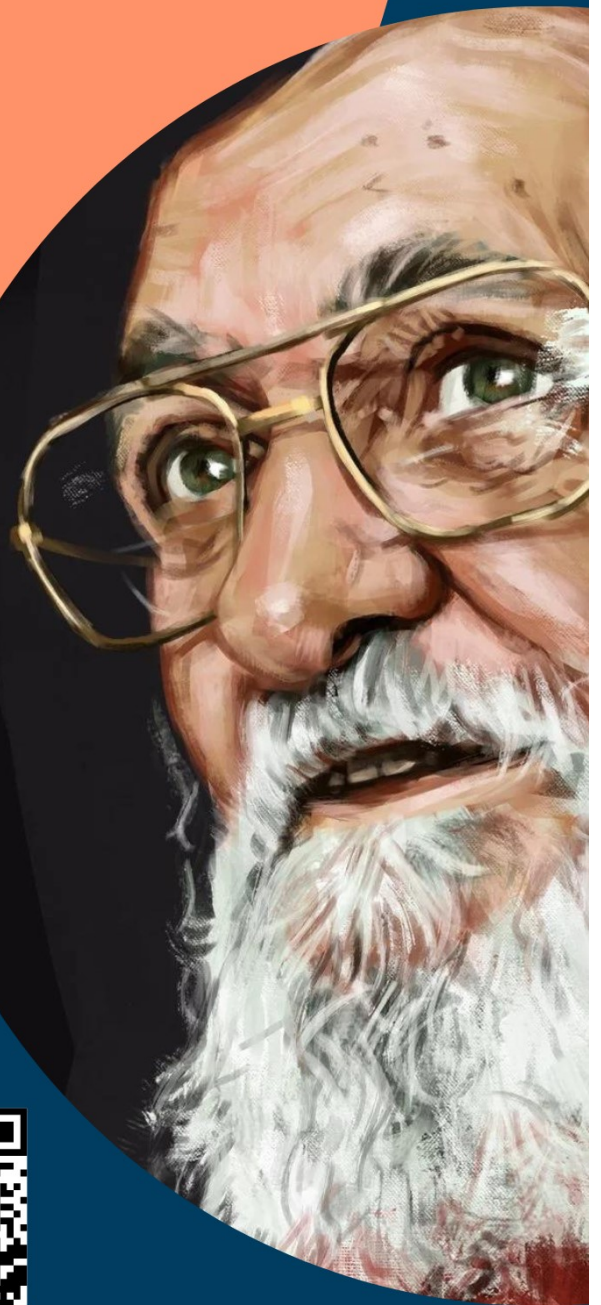
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/